

?

Cette bascule a été restaurée par une association locale. Elle nous a donné un descriptif extrêmement détaillé (voir en fichier word aussi)

A la fin du 19e siècle et au début du 20e, la population de la commune du Monteil-au-Vicomte a atteint le niveau le plus élevé de son histoire, soit environ 600 habitants. Les foires mensuelles du bourg étaient alors très fréquentées, aussi bien par les habitants des hameaux de la commune que par ceux des villages et des hameaux voisins. Elles étaient des lieux de rencontres et d'échanges et le commerce des animaux y était particulièrement florissant.

Les vendeurs de denrées alimentaires, d'ustensiles de ménage, de quincaillerie ou de vêtements étaient rassemblés sur la place principale du village à proximité de l'église et des commerces locaux. Ils payaient une redevance, acquittée auprès du placier P. Dumeynie (grand-père de J. Claude, Daniel et Annick). La clientèle était essentiellement féminine.

Le commerce des animaux se tenait sur une place voisine dite « du Champ de Foire » (actuelle place Emile Lagrange et une partie de la rue des Ecoles). Elle était le domaine des hommes. Autour et à proximité de ce lieu se trouvaient les principales auberges et débits de boissons où se finalisaient les transactions.

Le développement de ce commerce a conduit le conseil municipal à envisager un aménagement de la place dans le but de faciliter la présentation des animaux et la conclusion des échanges, source de revenus pour la commune et les commerces locaux.

Construction du pont à bascule :

En 1906, la commune a décidé la construction d'un pont à bascule, dans le but d'optimiser le pesage des animaux, dont le prix dépendait partiellement du poids, que le pesage public rendait incontestable. Le poids était la plupart du temps déterminé au juger ou, parfois, grâce à des bâtons « gradués », sortes de jauges, fabriqués par quelques paysans (le dernier a été fait par Mr Bataillon du Mazeau). Leur principe reposait sur la mesure de la taille des animaux, du museau à la naissance de la queue. Les valeurs obtenues étaient finalement assez fiables. Quelques uns de ces curieux bâtons existaient encore dans les années 1950-1960. Les études préalables ayant démontré que le prix de revient de la bascule devait être amorti en quelques années, celle-ci fût donc achetée et installée en 1908. Elle se composait de deux parties distinctes : un tablier de chêne de 2,20 sur 4 mètres, encastré au niveau du sol, et sur lequel étaient conduits les animaux ou les charrettes à peser. Il pouvait supporter 6 tonnes. Son constructeur, un certain FALCOT de Lyon, s'était également chargé de sa mise en place, le tout pour la somme de 536,83 francs. Une barrière de protection était également prévue pour entourer la structure.

un mécanisme de pesage, protégé par une construction fermée, et relié au tablier, a été fourni par la maison RIFFATERRE de Bourgneuf pour la somme de 975 francs, pose et mise en route comprises. Des poids de 8 à 20 kilos complétaient le dispositif. Les premiers tarifs proposés pour le pesage ont été de 0,25 francs par animal et de 0,50 francs par charrette.

Devant l'afflux des clients, de strictes modalités d'utilisation du pont à bascule ont dû être mises en place : la bascule était à la disposition du public, mais sans obligation de s'en servir,

un préposé au pesage, nommé par le maire, recevait 40% du prix des transactions, sommes qui lui étaient versées tous les trois mois,

la tarification des pesées était prévue en fonction du type d'animal concerné. Celle-ci évoluera au cours du temps (voir tableau).

En 1911, ayant estimé que le pesage des animaux correspondait à un commerce, les autorités préfectorales ont imposé le paiement d'une patente que la municipalité a finalement prise en charge.

Le premier préposé au pesage fût Arsène Gasne (grand père de Michelle Alcisiadi). Il a conservé ce poste jusqu'à sa mort. Il a alors été remplacé par Léon Legros (oncle de Monique et Françoise Chatillon).

Ce pont à bascule s'est révélé être à la fois efficace et solide. La première réparation fût effectuée en 1927 par Monsieur Coucaud, balancier à Janaillat, pour la somme de 592 francs. Les suivantes, par mesure d'économie, ont mobilisé les artisans charrons locaux : Coulaud en 1930 et Lepetit en 1937. A cette date, les barrières entourant la plate-forme ont été remplacées.

Cet ensemble fait partie de ce que l'on peut appeler aujourd'hui le petit patrimoine communal. Il semble être l'unique représentant encore bien conservé alentours. Il serait cependant nécessaire de procéder à une remise en état de son chalet protecteur et à la vérification de son mécanisme. Ce pont à bascule a joué un rôle

important dans le taux de fréquentation des foires. Il a bien servi la commune par l'apport financier qu'il a généré, mais également ses utilisateurs, qu'ils soient du village ou des environs. Pour au moins ces trois raisons, il mériterait d'être l'objet de mesures conservatoires.

Evolution des tarifs de pesage de 1909 à 1927 :

1909 1918 1920 1927

bœuf 0,25 0,75 1,00 1,50*

vache 0,25 0,60 0,75 1,00

veau 0,25 0,50 0,50 1,00

porc 0,25 0,50 0,75 1,00

mouton 0,15 0,25 0,30** 0,75

charrette 0,50 0,75 1,00 1,50

Les tarifs sont donnés en francs et les valeurs ne sont disponibles que jusqu'en 1927.

* si deux animaux sont pesés ensemble, le tarif est de 2,50 francs.

** si plusieurs moutons sont pesés en groupe, l'ensemble est facturé 0,50 francs.

Le poids du contenu des charrettes est obtenu par double pesée.

Aménagement de la place du champ de foire :

- En 1910, des barres métalliques et leurs pièces de scellement ont été commandées à Henry Lepetit (père de Lucien), forgeron du village, pour la somme de 193,40 francs. Elles ont été placées le long des murs de clôture de la cour de l'école et étaient destinées à y attacher les animaux durant la foire. Forgées à la main, elles existent toujours. Des tilleuls ont également été plantés, à cette même époque, tout le long du mur.
- En 1914, l'agrandissement du champ de foire s'étant avéré indispensable, une demande d'achat d'un terrain contigu a été formulée par la mairie. Le propriétaire ayant refusé l'offre, une procédure d'expropriation a été entamée. Elle a abouti 2 ans plus tard. La surface dédiée au commerce des animaux est ensuite restée stable.
- En 1926, la construction d'un débarcadère pour animaux a été envisagée et des crédits votés (640 francs). Un chêne a dû être abattu en 1927 pour permettre sa réalisation qui n'a été finalisée qu'en 1929. Ceci constitue le dernier aménagement important du champ de foire.

Les foires ont été très fréquentées jusque dans les années 1950. Les profonds bouleversements dans les méthodes culturelles, les modes de déplacement et l'organisation du commerce dans les années suivantes, ont peu à peu fait disparaître ces réunions mensuelles utiles et aussi festives. Leur déclin a participé à la désorganisation d'une partie de la vie des campagnes et distendu les relations entre les habitants.

Aujourd'hui, sur la place du village, il ne reste plus qu'un unique commerçant égaré...(le Petit Paris) mais qui a toujours de fidèles clients.

Monique Tourte Association des Amis des Tours (2009)

Michelle Alcisiadi Association des Amis des Tours

Bibliographie :

- Archives communales 1900-1940.
- Archives départementales de la Creuse 118E, dépôt M5.

- Archives familiales

Intérêt
Notation
général

???

Marche
d'approche

???

Difficulté
d'Accès

????

Durée de la
visite

????

Localisation

Grande région

Nouvelle-Aquitaine (75)

Ancienne région

Limousin (74)

Département

Creuse (23)

Commune

Le Monteil-au-Vicomte
(23134)

Coordonnées

45.93042,1.9384

Système	Datum	notation	Definition	coordonnées X	coordonnées Y
Lambert 93	RGF93	D.d	EPSG:2154	6537300	617739
Lambert II+	NTF	D.d	EPSG:27572	2103431	569120
UTM Nord fuseau 31	WGS84	D.d	EPSG:32631	5086865	417695
Lambert II	NTF	D.d	EPSG:27572	2103431	569120
Peuso-mercator	WGS84	D.d	EPSG:3785	5769206	215782
Latitude Longitude	WGS84	DMS	EPSG:4326	45°55'49.513"	1°56'18.257"
Latitude Longitude	WGS84	D.d	EPSG:4326	45.9304203	1.9384048

Ajouter un commentaire

Commentaires

Ossentiel

?

Le Monteil-au-Vicomte 23134

?

Petit patrimoine

?

45.93042,1.9384

?

bascule

?

gerard

?

Document local

?

665 Visites

Publié

mardi 24 février 2015

Révisé

mardi 25 avril 2017

Proximité

?

Lavoir du Monteil au Vicomte

99m

? L'église du Monteil au Vicomte
123m

? Château du Monteil au Vicomte
140m

? Le Monteil-au-Vicomte
213m

? Le lavoir de Planchat à Saint-Pierre-Bellevue
2.08km

? Le lavoir de Gioux
2.6km

? Passerelle du Gour de Vaux à Vallière
2.93km

? L'église de Chavanat
3.17km

? Croix de Chavanat
3.18km

? Tombe à Courson à Vidaillat
3.23km

Dans la même commune

? Croix de Chatain au Monteil-au-Vicomte

? Ancienne maison notariale de Chatain

? L'église du Monteil au Vicomte

? Croix de Haute Besse au Monteil-au-Vicomte

? Le Rocher du Diable au Monteil-au-Vicomte

? La bascule publique du Monteil au Vicomte

? L'église de Chatain

? Château du Monteil au Vicomte

? Croix du cimetière de Chatain au Monteil-au-Vicomte

? Lavoir du Monteil au Vicomte

Avec le mot clé: bascule

? La bascule publique de Gouzou

? La bascule publique de Nouhant

? La bascule publique de Bonnat

? La bascule publique de Domeyrot

? Bascule privée à la gare de Cressat

? La bascule publique de St Priest la Plaine

? La bascule publique de Soumans

? La bascule publique de Moutier Malcard

? La bascule publique de St Domet

? La bascule publique de La Forêt du temple

Tout fermer ×